

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2007

Secrétaire de séance : Francis ROUSSELOT

Absents : Germain TANIÈRE (excusé) – Catherine GOSSELIN (excusée) – Gil DECOUTTERE

Recensement des pouvoirs : Bleuette DECARSIN à Christian LANTENOIS - Catherine CRETON à Liliane LACLOS – Benoît CHARTIER à Christiane LEMAIRE – Gil DECOUTTERE à Pierre DEHUS

Le Conseil Municipal,

- ADOPTE et SIGNE le procès-verbal de la précédente réunion

- RETIENT l'entreprise la moins disante pour effectuer les travaux de la liaison RD 204/RD 68, soit l'Entreprise WIAME dont le devis s'élève à 288.324 €HT (13 Pour – 2 Contre – 1 Abstention)

- RETIENT l'entreprise la moins disante pour effectuer les travaux d'amélioration du réseau d'assainissement – Rue Joliot Curie, soit l'Entreprise WIAME dont le devis s'élève à 188.995,00 €HT

- RETIENT l'entreprise la moins disante pour effectuer les travaux d'assainissement – programme 2007 -, soit l'Entreprise WIAME dont le devis s'élève à 58.516,00 €HT

- DECIDE d'accorder, à la majorité, une subvention exceptionnelle de 1.000 € à la Section Savate Boxe Française de Rebais

- SOLLICITE le Conseil Général et le Conseil Régional pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre du pôle touristique régional Marne, Ourcq et Morins pour l'étude de faisabilité pour la valorisation d'une collection sur le thème de l'imprimerie à Rebais (13 Pour – 2 Contre – 1 Abstention)

- ACCEPTE le remboursement de 818,78 € proposé par la Compagnie d'Assurances MMA de La Ferté-Gaucher représentant le solde de l'indemnité pour le sinistre survenu sur la toiture de l'église.

-ACCEPTE le remboursement de 7.030,06 € proposé par la Compagnie d'Assurances MMA de La Ferté-Gaucher pour les travaux de réparation de bâtiment et le vol de matériel.